



**HAL**  
open science

## Enduits peints d'Orléans

Claudine Allag

► **To cite this version:**

Claudine Allag. Enduits peints d'Orléans. Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1983, 41 (1), pp.191-200. 10.3406/galia.1983.1887 . hal-01940251

**HAL Id: hal-01940251**

**<https://hal.science/hal-01940251>**

Submitted on 27 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## NOTES

### ENDUITS PEINTS D'ORLÉANS

par Claudine ALLAG

Une dizaine de caisses de fragments de peinture murale nous ont été confiées par M. Y. De Kisch. Ces peintures proviennent d'une salle thermale (quartier flavien) ; elles étaient entassées sur le sol d'une petite niche rectangulaire (de  $2 \times 1,20$  m env.), sur le côté sud de cette salle.

Les fragments ont été nettoyés, enduits de fixatif, et assemblés toutes les fois que cela était possible. Les cinq principaux ensembles de morceaux recollés ont été inclus dans un mortier moderne, afin de pouvoir être facilement manipulés et présentés. Cinq panneaux ont été ainsi constitués, dont les dimensions sont les suivantes :  $51 \times 40$  cm,  $54 \times 50$  cm,  $31 \times 26$  cm,  $42 \times 26$  cm,  $29 \times 39$  cm.

Ces peintures représentent un ensemble parfaitement homogène, aussi bien par la nature du support que par l'aspect de la surface décorative. Le remblai n'a certainement pas été remanié, et il s'agit selon toute vraisemblance d'un décor provenant de la niche même dans laquelle il a été trouvé. La surface de l'enduit, d'ailleurs, est très légèrement concave. Le plan de la niche étant rectangulaire et non arrondi, la peinture ne peut pas provenir des murs : il faut alors supposer qu'elle était couverte d'une voûte en berceau, et que c'est le revêtement de cette voûte qui est tombé à terre. Le style du décor, très simple, constitué

d'un réseau régulier de cercles et de points, encadré de bandes colorées, est par ailleurs caractéristique d'un plafond.

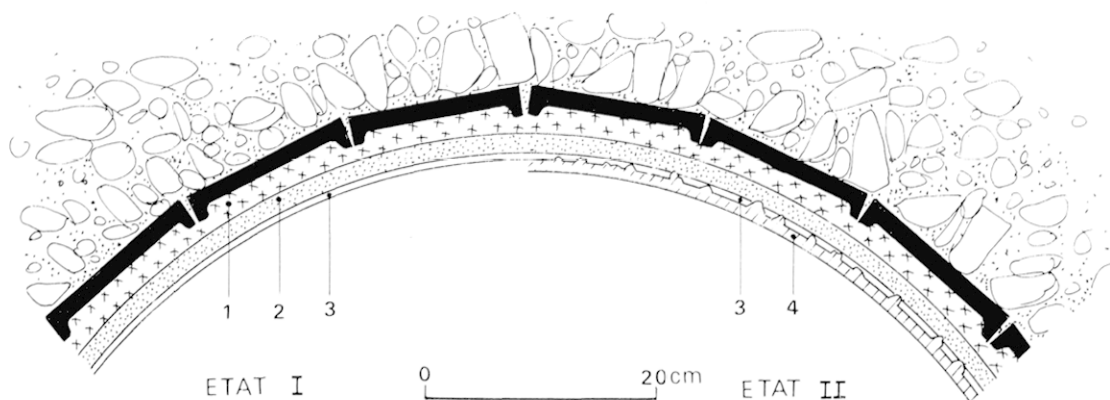
#### *La préparation du support.*

L'étude du revers et de la tranche des fragments permet de retrouver les différentes étapes de la réalisation de ce plafond.

Au revers, les empreintes bien reconnaissables sont celles de *tubuli* en terre cuite, rectangulaires, aux dimensions approximatives de  $12 \times 18$  cm. Ils sont marqués de deux traits diagonaux, en creux, dans lesquels s'insère le mortier qui les revêt, et qui en garde la trace. Les tubulures sont disposées en lignes parallèles à l'axe de la voûte. La courbure du berceau est donc donnée par une succession de pans coupés d'une largeur égale à celle des tubulures.

L'effondrement de ce support a entraîné des fragments d'enduit présentant, pour la plupart, les dimensions d'un *tubulus*.

C'est une première couche de mortier qui a permis de régulariser la voûte et de transformer en courbe la surface morcelée. Son épaisseur varie par conséquent de 18 à 25 mm. Elle est constituée d'un mortier rose homogène, très dur, fait de sable, de chaux, de paille et de tuileau dont quelques gros éléments sont bien apparents (fig. 1). Par-dessus, une couche de transition a été étendue, épaisse de 17 mm.



1 Coupe de l'enduit. *État I* : 1, couche de préparation chaux et sable, tuileau, paille, épaisseur : 17 à 25 mm ; 2, couche de transition chaux et sable, graviers ronds, épaisseur : 17 mm ; 3, couche de surface chaux et sable fin, épaisseur : 3 mm. *État II* : 3, surface piquetée ; 4, chaux et sable fin, épaisseur : 8 mm.

blanche, en chaux chargée de sable et de petits graviers ronds. Enfin, la couche de surface, support direct à la peinture, est plus fine (3 mm), et comporte seulement de la chaux et du sable très fin. Le lait de chaux final est passé à la brosse.

#### *L'esquisse du décor.*

Une esquisse assez soignée a précédé l'exécution du décor. C'est une trame géométrique fondée sur un double quadrillage, et des cercles (fig. 2). Les lignes ont été tracées avant le séchage de l'enduit à l'aide d'une pointe assez émoussée qui laisse des traces plutôt larges, entaillant peu le support. Le premier tracé consiste en un réseau de lignes perpendiculaires formant des carrés de 14,5 cm de côté. Ensuite, les diagonales des carrés constituent un second quadrillage, oblique par conséquent par rapport au précédent, de 10 cm de côté. Des décalages se produisent évidemment aux intersections ; les angles ne se superposent pas toujours. Cette base très simple a permis d'établir régulièrement le décor.

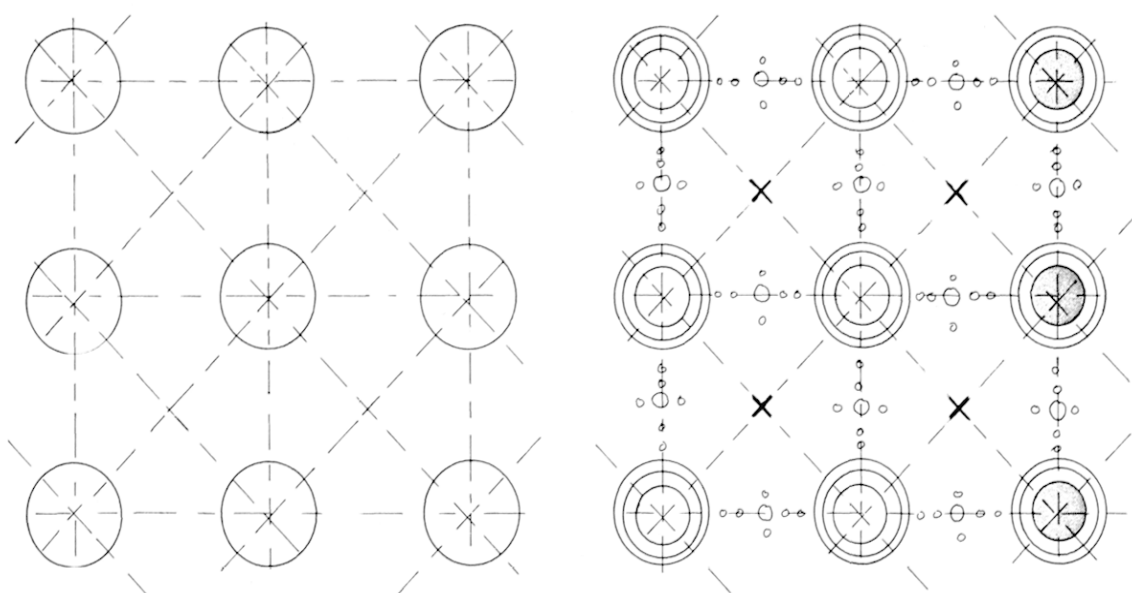
#### *Le décor.*

Chaque intersection du premier réseau est marquée d'un rond peint en noir (42 mm de diamètre), entouré d'un cercle bleu (diamètre total 70 mm). Le trou de la pointe fixe d'un compas est bien visible au centre de chaque

cercle, mais il n'existe aucune incision circulaire. Il faut donc supposer que ces motifs ont été délimités à l'aide d'un compas sans double pointe sèche, mais à pinceau traçant un trait de peinture noire, recouvert ensuite avec le remplissage intérieur (fig. 3). Les côtés des grands carrés sont le support de lignes de points rouges : un gros point central souligné en haut et en bas de deux points plus petits, et de deux autres points de chaque côté sur l'axe. Les intersections du petit quadrillage oblique sont marquées de croix bleues qui sont remplacées par des points sur la première rangée suivant la bordure du décor (fig. 4 et 5).

La bordure qui devait encadrer ce motif géométrique est attestée sur au moins deux côtés, perpendiculaires l'un à l'autre par le sens des tubulures du revers. C'est une bande verte, doublée à l'intérieur par une bande rouge plus étroite, large au total de 6 à 8 cm. Le quadrillage a été tracé sur l'ensemble de la surface à peindre, sans ménager l'emplacement de la bande d'encadrement. Celle-ci empiète donc naturellement sur la première rangée de carrés.

Sur certains fragments apparaît le dessin d'un grand cercle, superposé à la trame géométrique orthogonale (fig. 6). Son diamètre extérieur peut être évalué à 58 cm. Il est délimité par une bande noire (50 mm), bordée intérieurement et extérieurement par un filet bleu (de 8 à 12 mm). Le décor intérieur est malheu-



2 Construction géométrique du décor.

reusement indiscernable : toutefois, des restes de couleurs roses et brunes, soit en contact avec la bordure, soit sur des fragments isolés, évoquent quelque modelé. On peut supposer que ce cercle, conçu comme un médaillon central, contenait un motif beaucoup plus riche que la simple trame du fond et peut-être figuré (fig. 7).

Enfin, un petit groupe de fragments, que l'on doit, par l'aspect du support et la gamme des couleurs employées, inclure dans le même ensemble, porte un champ blanc uni, sans le décor répétitif habituel (fig. 8). Il est limité d'un côté par une bande rectiligne rouge (largeur 45 mm), bordant l'arête du mortier ; de l'autre par une bande courbe verte bordée de bleu (largeur totale 30 mm), également arrêtée par la fin du mortier. La restitution donne donc une forme triangulaire à un côté curviligne, qui pourrait par exemple provenir de l'écoinçon le long d'une ouverture arrondie. L'appartenance au même ensemble est incontestable, mais aucun lien ne peut être donné avec le plafond proprement dit. Était-ce l'entrée de la niche, dont nous aurions ainsi un vestige ?

#### Le deuxième état.

Toute cette surface a été piquetée volontaie-

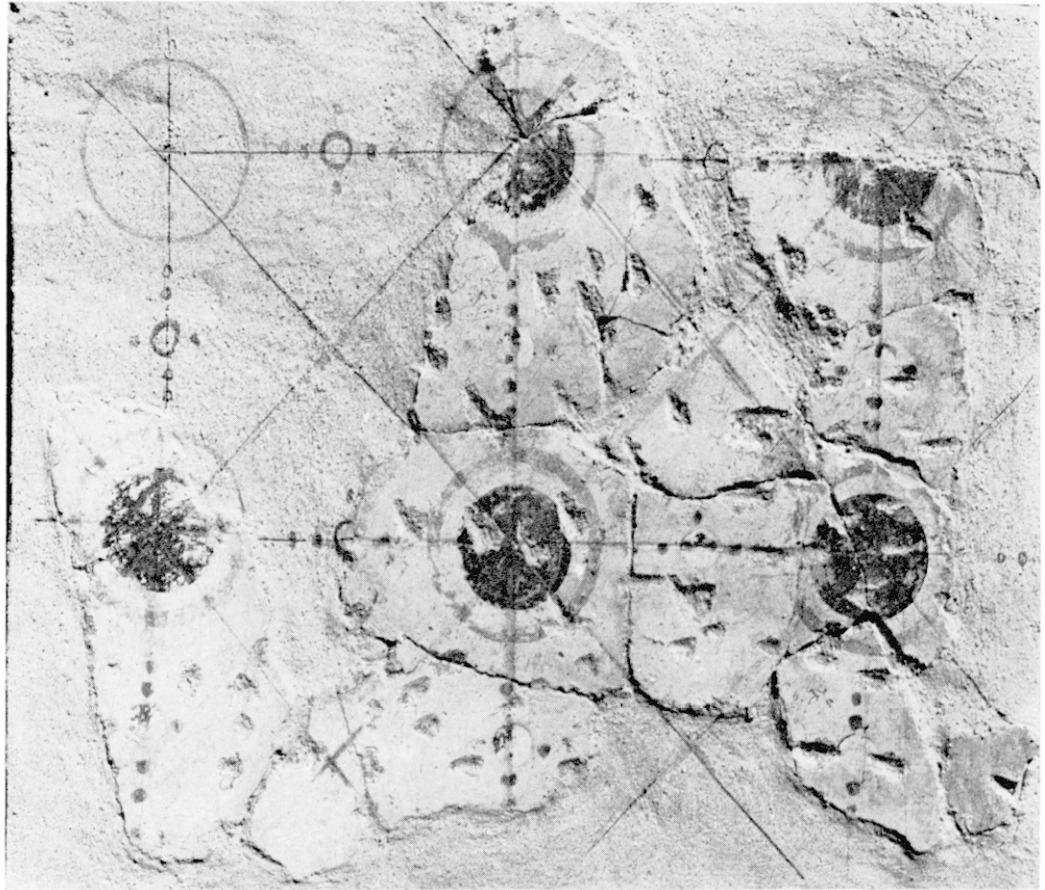
ment, pour recevoir un nouvel enduit qui doit pouvoir adhérer sur la surface sèche (fig. 6).

Cette couche postérieure de mortier subsiste par endroit : sable gris assez fin, lié à la chaux (de 5 mm d'épaisseur environ), recouvert d'1 mm de chaux brossée et qui n'a apparemment pas été peinte. Le décor a simplement été recouvert, mais non remplacé. La raison qui a entraîné cette réfection n'est donc sans doute pas d'ordre esthétique, mais plutôt fonctionnel. Il est banal que l'enduit des salles chaudes ait besoin d'être rénové : si un souci d'économie y oblige, on passe une simple couche supplémentaire pour parer au plus pressé, sans chercher à refaire un décor. C'est probablement ce qui s'est passé ici.

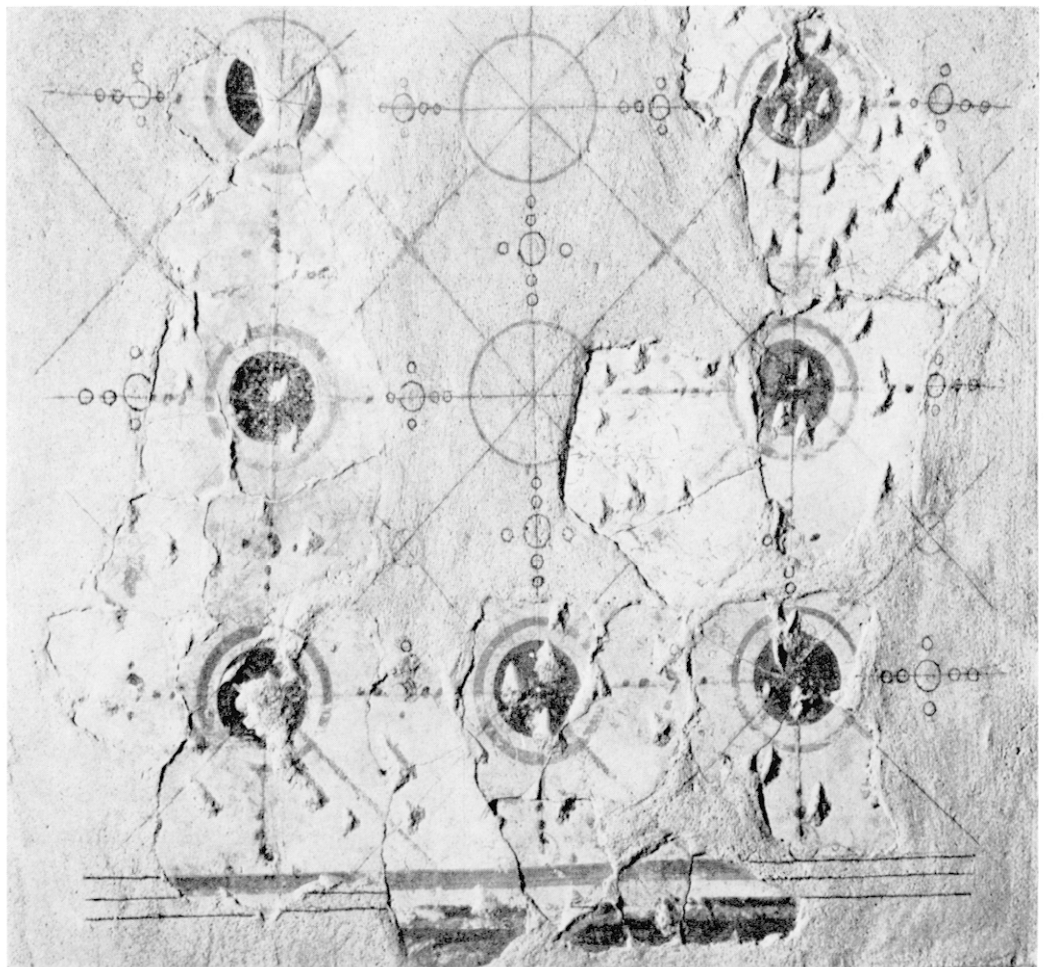
#### Les plafonds à réseau régulier.

Les systèmes décoratifs à réseau régulier sont extrêmement fréquents, et bien caractéristiques des plafonds, bien qu'on ait pu, par exception, les employer sur des parois<sup>1</sup>. Sur

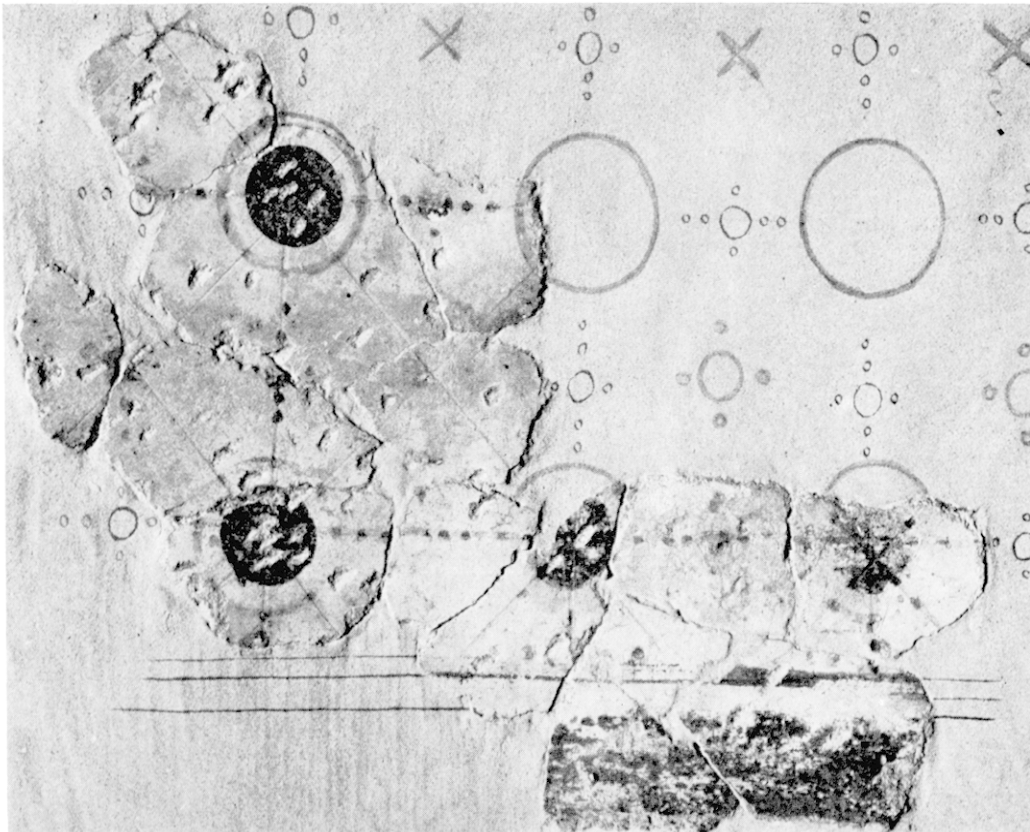
<sup>1</sup> Quelques parois campaniennes ont en effet reçu un tel décor en réseau à motif répétitif : citons la pièce à droite du *tablinum* dans la maison d'Ariane à Pompéi (VII, 4, 51) ; le comptoir d'une boutique *Via dell' Abbondanza* (III, 2, 3) ; la chambre des Amours Dorés dans la maison synonyme (VI, 16, 7), et le décor



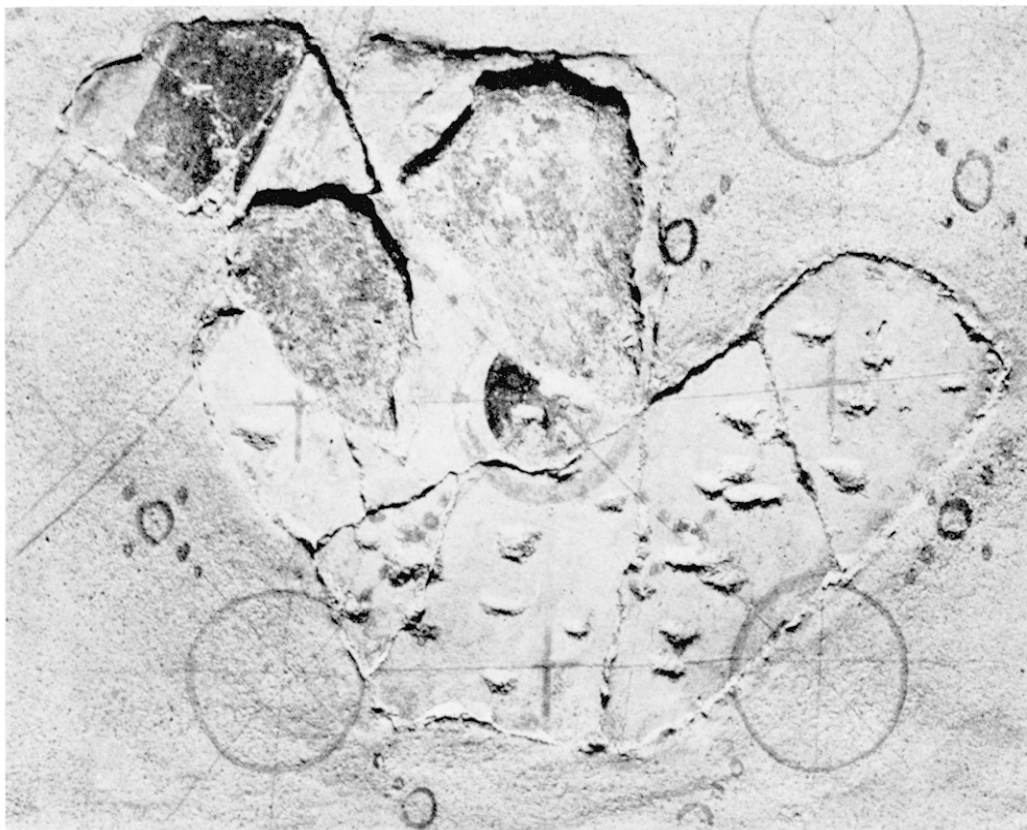
3 Échantillon de la peinture reconstituée.



4 Échantillon de la peinture reconstituée, avec la bande d'encadrement.

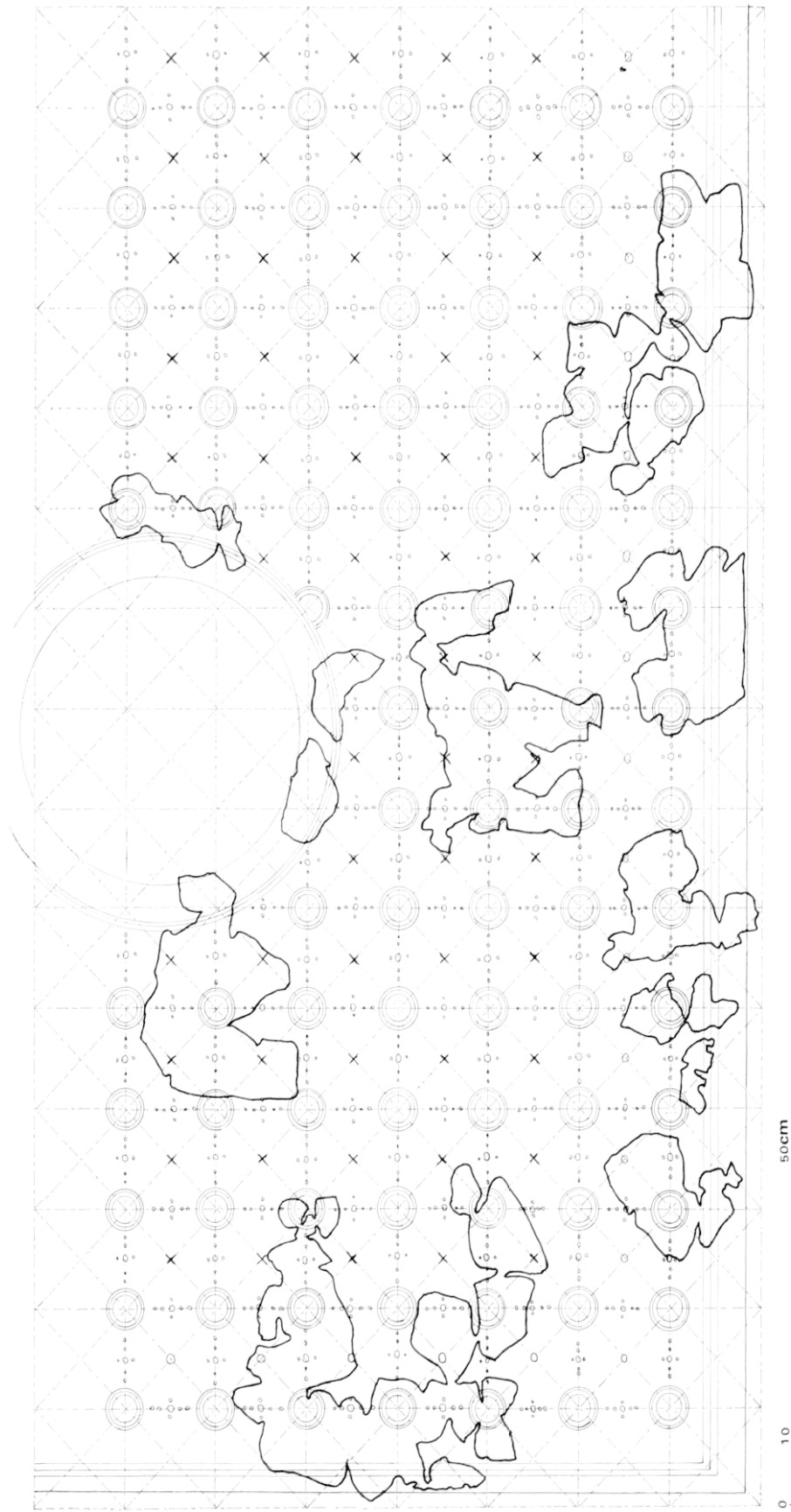


5 Échantillon de la peinture reconstituée, avec la bande d'encadrement.



6 Échantillon de la peinture reconstituée, partie centrale, bordure du médaillon, et vestiges du deuxième état.





0 10 50cm

7 Restitution de l'ensemble.



8 Fragments n'appartenant pas à la voûte.

un schéma de base constant -- un simple quadrillage -- et le principe d'un motif répété, les effets obtenus sont diversifiés, selon le dessin choisi, par des variantes de détail.

Les exemples, très nombreux, attestent d'une infinité de motifs simples ou complexes, plus ou moins colorés et ornementés, mais tous comparables entre eux. Le plus simple, qui annonce cette longue série sans s'y inclure tout-à-fait, est un semis d'étoiles, disposées en quinconce sur la voûte de l'entrée des thermes du forum à Pompéi. Une autre représentation de « ciel étoilé » est peinte avec plus de rigueur à la palestra d'Herculanum, chaque étoile étant inscrite avec soin dans les cercles esquissés aux intersections d'un quadrillage de base<sup>2</sup>.

La version la plus fréquente est une alternance de petits cercles et de motifs végétaux schématiques, soulignant le réseau de base. Il existe en Suisse plusieurs ensembles peints de cette manière : ainsi, à Allaz, la restitution du plafond d'une *villa rustica* offre une trame faite de guirlandes rigides, marquées d'un petit cercle aux intersections ; dans chaque carré ainsi formé, est peint un médaillon encerclant

un motif floral<sup>3</sup>. Un décor, dont la description serait tout-à-fait identique, traité en ocre rouge, ocre jaune et marron, sur fond blanc, ornait un corridor, à Avenches<sup>4</sup> (fig. 9). A Martigny, sur une trame semblable, des filets avec des nœuds de ruban schématiques dessinent les côtés des carrés, et les cercles intermédiaires sont remplis de polygones à côtés concaves, au lieu d'un fleuron<sup>5</sup>.

A Amiens également, nous trouvons un réseau de même type que celui d'Allaz ou d'Avenches, mais traité d'une manière schématique proche de celle d'Orléans. En effet, les guirlandes de feuillages ne sont plus que des successions de taches vertes, informes pour la plupart. La bordure extérieure des grands cercles, rouge, est renforcée de gros points, rouges également ; leur bordure intérieure est noire. Les petits cercles sont remplis de rouge uni. Les fleurons, cruciformes, sont jaunes<sup>6</sup> (fig. 10).

Par ailleurs, à côté de cet ensemble homogène, on trouve de simples lignes de cercles concentriques, dont les cercles extérieurs tangents entre eux excluent les motifs intermédiaires et ne présentent donc pas le même aspect

beaucoup plus somptueusement ornementé d'un *oculus* à la Villa de Varano à Stabies.

2 Le dessin géométrique de ces deux plafonds, ainsi que ceux des parois préalablement citées, ont été étudiés dans : C. ALLAG, *Esquisses et tracés préparatoires dans la peinture murale campanienne*, 11<sup>e</sup> partie de l'article : A. BARBET et C. ALLAG, *Techniques de préparation des parois dans la peinture murale romaine*, dans *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité* (M.E.F.R.A.), 84, 1972, 2, p. 935-1069.

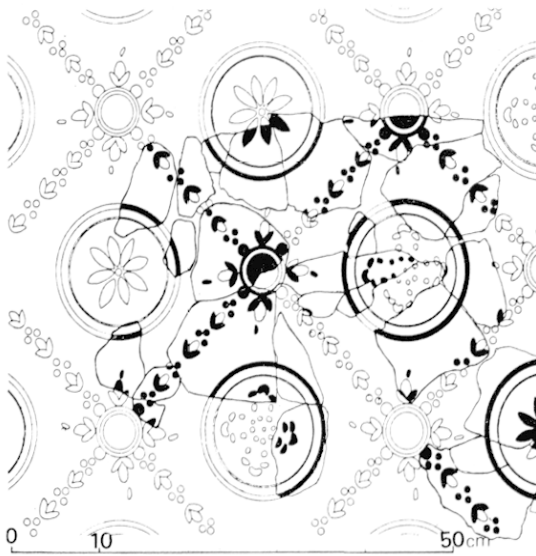
3 W. DRACK, *Die römische Wandmalereien der Schweiz*, Bâle, 1950, en particulier, fig. 162.

4 W. DRACK, *Neu entdeckte römische Wandmalereien in der Schweiz*, dans *Antike Welt*, 1, 1981, p. 25, fig. 16 et 21.

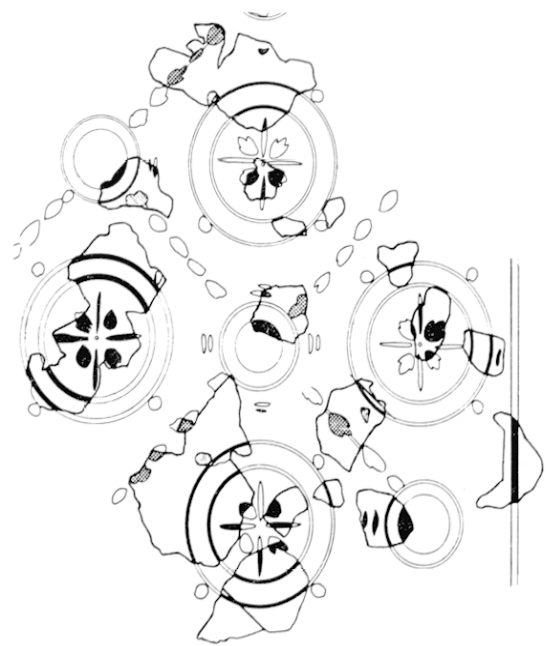
5 *Ibid.*, fig. 5 et 15.

6 J.-L. MASSY, *Peinture murale gallo-romaine à Amiens*, dans *Revue du Nord*, tome LX, n° 216, janvier-mars 1976, p. 29-31, pl. VIII-IX.

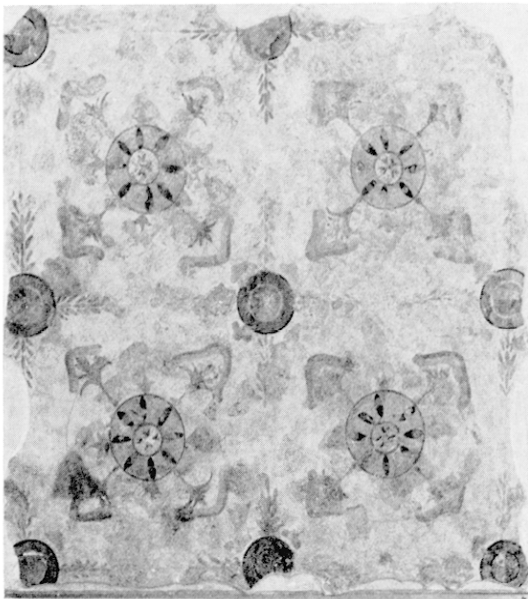




9 Décor d'Avenches (Suisse).



10 Restitution de la peinture d'Amiens.



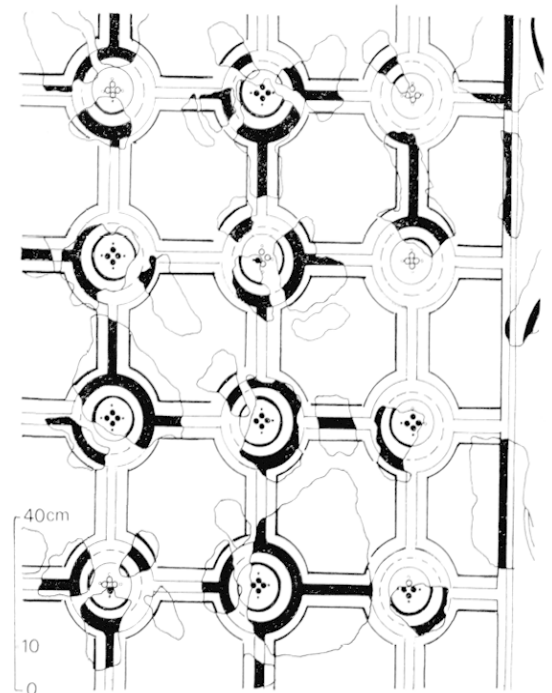
11 Plafond de Leicester.

final, comme à Chur<sup>7</sup>. Très différentes aussi par la richesse de l'ornementation, bien que fondées sur le même principe, sont les peintures d'Holstein<sup>8</sup>, restituées selon toute vraisemblance en partie supérieure de paroi, ou d'un autre ensemble d'Avenches<sup>9</sup> : dans ces deux

7 W. DRACK, *ouv. cit. supra* n. 4, fig. 19 et 20.

8 *Ibid.*, fig. 4, 8 et 11.

9 *Ibid.*, fig. 22 à 24.



12 Peinture d'Andilly.

cas, des cercles sécants se superposent à la trame orthogonale d'origine, et aboutissent à un réseau curviligne complexe, que l'on peut lire soit comme des rosaces juxtaposées, soit

comme des carrés curvilignes reliés par les pointes<sup>10</sup>. Ce style paraît directement inspiré des décors stucés et peints qui nous restent d'un Quatrième Style pompéien en plein épanouissement : en particulier la voûte des thermes de Stabies à Pompéi, et surtout la partie supérieure d'un mur disparu ; reproduit par Niccolini<sup>11</sup>. Dans le cas d'Avenches (2<sup>e</sup> décor), le rapprochement avec le décor stucé est d'autant plus immédiat que les contours sont peints en un « trompe l'œil » devant évoquer les petites frises ornementales d'oves et de languettes, moulures habituelles en stuc.

Nous retrouvons le schéma de cercles et de carrés en Grande-Bretagne, à Leicester en particulier<sup>12</sup> (fig. 11) : les guirlandes schématiques dessinent les carrés, à l'intérieur desquels le dessin circulaire — dont l'esquisse existe — s'efface au profit d'un fleuron à quatre grands pétales et quatre plus petits. Un même type de fleuron inscrit dans un cercle existe à *Carnuntum* (Autriche), mais les motifs floraux y sont traités plus souplement<sup>13</sup>. De même, il existe à Karlsdorf-Thalerhof un quadrillage de guirlandes, avec de grands fleurons occupant les espaces intermédiaires<sup>14</sup>.

A Collingham (Dalton Parlours)<sup>15</sup>, comme à Wroxeter<sup>16</sup>, de petits carrés sur la pointe reliés entre eux par des bandes droites dessinent des octogones, où sont inscrits des cercles. Des fleurons schématiques faits de simples points (un pour le cœur, quatre pour les pétales, soulignés de points plus petits), occupent le centre des carrés et des cercles. Un plafond de

la rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris<sup>17</sup>, est de conception identique ainsi qu'une peinture de Marzoll (Lokr-Berchtesgaden)<sup>18</sup>, malgré des différences minimales dans le traitement des fleurons.

A partir de ces interprétations moins souples où prédominent les droites, les cercles peuvent disparaître complètement, comme à Metz<sup>19</sup> où ne subsistent que les octogones et les carrés, trame existant déjà en stuc au plafond des thermes de Stabies par exemple<sup>20</sup>. En revanche, les cercles seuls peuvent être privilégiés, comme à Andilly (fig. 12), où, reliés entre eux par des bandes de même couleur (rouge), ils portent en leur centre de petits fleurons faits de quatre points. Les octogones intermédiaires ont quatre côtés concaves, sur les faces avoisinant les bordures externes des cercles<sup>21</sup>. Un dessin analogue est utilisé sur la voûte du tombeau de Silistra (Bulgarie), mais des figures variées (hommes, oiseaux, fleurs) enrichissent l'intérieur des octogones<sup>22</sup>.

Notons enfin que le quadrillage se trouve parfois réduit à sa plus simple expression. L'exemple le plus précoce se trouve à Rome, dans un *Colombarium*, via Taranto : toute la surface de la voûte est cloisonnée régulièrement par de fines guirlandes droites. Une rose et deux feuilles, traitées en motif oblique alternativement à droite et à gauche, figurent au centre de chaque compartiment. A Witcombe, en Grande-Bretagne<sup>23</sup>, le même compartimentage par des tiges feuillues, agrémentées de petites baies, apparaît : un cercle à fleuron central, de nouveau, alterne avec un petit

10 La première des restitutions proposées correspond à la trame géométrique la plus simple, et ressemble à celle d'Hölstein ; elle me semble la plus vraisemblable.

11 F. NICCOLINI, *Le case ed i monumenti di Pompei disegnati e descritti*, Naples, 1854-1896, III, pl. XIV.

12 N. DAVEY, *The conservation of Romano-British Painted Plaster*, dans *Britannia*, 3, 1972, p. 251-268, fig. 11. Il s'agit du plafond d'un édifice public — marché, à Blue Boar Lane, daté du début du III<sup>e</sup> siècle.

13 H. BRANDENSTEIN, *Wandmalereien aus Carnuntum*, dans *Carnuntum Jahrbuch*, 1958, p. 10-19 1<sup>re</sup> partie.

14 W. MODRIJAN, *Karlsdorf Ur-und Frühgeschichtliche Funde*, dans *Schild von Steier, Kleine Schriften*, 8, 1968, p. 3-40, fig. 18-19.

15 N. DAVEY et R. LING, *Wall painting in Roman Britain*, Londres, 1981, p. 102-103, fig. 17 et 18.

16 *Ibid.*, p. 200, 202-203, fig. 55.

17 H. ERISTOV, *Les enduits peints d'époque gallo-romaine découverts rue de l'Abbé-de-l'Épée 35<sup>e</sup>*, dans *Cahiers de la Ronde*, 2, 1978, p. 14-29.

18 R. CHRISTLEIN, *Ein römische Gebäude in Marzoll*, dans *Bayerische Vorgeschichts Blätter*, 28, 1969, p. 30-57.

19 D'après D. HECKENBENNER, *Les peintures murales d'époque gallo-romaine en Lorraine*, mémoire de maîtrise, inédit, Faculté des Lettres de Nancy, 1975.

20 Voûte de l'apodyterium.

21 P. BALLEZ, Th. ZEYER, *Fouilles d'Andilly 1978-79*, dans *Revue archéologique, Sites*, 1980.

22 M. BORDA, *La Pittura Romana*, Rome, 1958, fig. de la p. 139.

23 N. DAVEY et R. LING, *op. cit.*, p. 199, fig. 54.

motif figuré (trophée?), au centre des carrés ainsi délimités. Le quadrillage de la partie supérieure du mur, dans la maison de *Pinarius Cerealis* à Pompéi, bien que sans aucune inspiration florale, relève du même principe ; rosaces, monstres, ou têtes mythologiques occupent chaque carré. Là encore, la similitude avec les plafonds stuqués n'est pas négligeable : les caissons, directement inspirés de l'architecture, sont traités avec plus de fantaisie lorsque l'art du placage le permet ; les plafonds de la maison du Cryptoportique sont divisés en secteurs, dont chacun porte un réseau de carrés, de losanges ou d'octogones, garnis de fleurons, de trophées ou d'objets décoratifs divers.

La petite voûte d'Orléans entre donc dans une catégorie bien définie. Son réseau, parallèle au sens de la bordure, appartient à la dernière série (Rome, Via Taranto, Witcombe), alors que la plupart des autres décors se lisent obliquement par rapport aux limites des parois ou du plafond. Mais ici, l'accent est mis sur les intersections que marquent les cercles colorés, et qui sont l'élément le plus visible de l'ensemble, comme sur les décors d'Amiens ou de Suisse. Les côtés des carrés ne sont indiqués que par

des lignes de points rouges, qui remplacent les tiges végétales attendues — de même qu'à Wroxeter ou à Andilly les points remplacent les fleurons. C'est donc une version schématique du motif végétal, qui ne doit pas nous étonner. Quant à la croix centrale, elle remplace sans doute l'ornement intérieur du caisson, réduit à sa plus simple expression.

On ne peut tirer de cet ensemble aucune conclusion stylistique ou chronologique. C'est un décor banal dans tout l'Empire Romain, et utilisé en tous temps. Mais il est intéressant d'en voir, à partir d'un exemple, les différentes adaptations.

Claudine ALLAG  
(C.N.R.S.)

*N.B.* — Les photographies et les dessins sont dus à M<sup>mes</sup> Th. Adam, fig. 1, 2, 7 et 8 ; A. Barbet, fig. 3 ; H. ERISTOV, fig. 11. Les fig. 4, 5 et 6 sont de l'auteur. Fig. 9, d'après W. DRACK, *Neu entdeckte römische Wandmalereien in der Schweiz*, dans *Antike Welt*, 1, 1981, fig. 21 ; fig. 10, d'après J.-L. MASSY, *Peinture murale gallo-romaine à Amiens*, dans *Revue du Nord*, LV, n° 216, 1976, fig. 1X ; fig. 12, d'après P. BALLET, Th. ZEYER, *Fouilles d'Andilly 1978-1979*, dans *Revue archéologique, Sites*, 1980.